CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E78219** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE 05/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/1989

Raison sociale : MACONNERIE TRADITIONNELLE CHAMPENOISE

Forme juridique : SAS

Capital : 41 000

7 RUE EUGENE FREYSSINET
51470 SAINT-MEMMIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALONS EN CHAMPAGNE 348 998 667

Siret : 348 998 667 00037

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4401530

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F06466K1244000/ 001 502278/32

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F06466K1244000/ 001 502278/32

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 03 26 67 54 49 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
GOMBAULT JEAN-MARC PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.maconnerie-mtc.fr

E-mail : maison-mtc@wanadoo.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 651 449 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	6	11/02/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/05/2026 13:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.